

---

## *Les jeunes entrepreneurs africains ont-ils des pratiques d'entrepreneuriat responsable ? Un état préliminaire de la situation en Côte d'Ivoire*

*Ouanzeleo Alfred YEO<sup>1</sup>*

---

### Mots clés:

*Entrepreneuriat*

*RSE*

*Entrepreneur*

*PME*

*Côte d'Ivoire*

### **RÉSUMÉ**

L'entrepreneuriat adossé au développement durable suscite un intérêt croissant dans la littérature entrepreneuriale. Cet article se fixe pour objectif de comprendre les réalités de l'entrepreneuriat responsable chez les jeunes entrepreneurs locaux. Pour y parvenir, elle adopte une démarche qualitative à visée interprétative auprès de 15 entrepreneurs leaders de l'Association des Jeunes Entrepreneurs de Côte d'Ivoire. Les résultats révèlent que ces entrepreneurs locaux perçoivent l'entrepreneuriat durable comme leur contribution à la protection de l'environnement, aux pratiques de bon voisinage et à la valorisation des produits locaux tout en recherchant le profit. Les entrepreneurs locaux stimulent l'entrepreneuriat responsable par leur comportement.

© 2024 RAG – Tout droit réservé.

---

---

#### **Adresse de correspondance de l'auteur :**

1. UFR Sciences Économiques et de Gestion

Université Félix Houphouët Boigny-Abidjan

Mail : yeoo51@yahoo.fr

---

## INTRODUCTION

Le Développement Durable (DD) et la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) sont des préoccupations essentielles de ce siècle. Le dernier renvoie à la prise en compte des enjeux du premier dans les stratégies et pratiques des entreprises (Courrent et Spence, 2014). L'action entrepreneuriale se voit confronter à de nouvelles interpellations et interactions d'acteurs porteurs d'enjeux des concepts d'environnement et des questions sociales. Ce constat sous-entend que l'impératif de la RSE doit pousser les entrepreneurs à reconsidérer leurs actions entrepreneuriales et managériales. Steyaert et Katz (2004) invitent alors la communauté académique à réfléchir sur l'entrepreneuriat comme un phénomène sociétal plutôt qu'économique. Il s'agit pour eux de revisiter les modes entrepreneuriaux orientés désormais vers la prise en compte de l'écologie et des conditions de vie sociale et sociétale (De Woot, 2005). Dès lors, les recherches relatives aux PME et à l'entrepreneuriat accordent un intérêt croissant aux enjeux de la RSE. À ce propos, Dean et McMullen (2007) appellent à accorder de l'importance à l'apport potentiel des entrepreneurs durables. Persais (2020) renforce cette vision en affirmant que les entrepreneurs sont devenus des acteurs incontournables car, une partie des solutions viendra absolument de leurs capacités à inventer de nouveaux modèles d'affaires plus respectueux de l'environnement et du social. Andaloussi et Makati (2022) appuient ces propos en précisant que l'entrepreneuriat porte une attention de plus en plus aux problèmes et enjeux socio-environnementaux. C'est ainsi que dans les économies développées, bon nombre de chercheurs tels que Pépin et al (2017), Fonrouge et Petzold (2017) suivis par Bon et Yeught (2018), Coulibaly-Ballet et Elidrissi (2019) ont interrogé la spécificité du profil d'entrepreneurs responsables, le sens de son action entrepreneuriale et ses impacts sur les parties prenantes. Dans le contexte des pays en développement, notamment, celui de la Côte d'Ivoire, l'entrepreneuriat est une réalité et il existe de nombreux sujets documentés sur ce phénomène. L'essentiel des travaux ainsi menés se rapportent souvent aux obstacles et opportunités de l'entrepreneuriat féminin (Ouattara, 2007), au processus de création (Sonzai, 2016) aux stratégies d'accompagnement (Soro, 2018) ou encore à la perception de l'entrepreneuriat (Bamba et Tuo, 2021). Dans le même contexte ivoirien, Eba et al. (2023) examinent uniquement les modalités d'animation et apports du réseau d'affaires

chez les mampreneurs. L'entrepreneuriat responsable des jeunes entrepreneurs n'a pas reçu l'attention des chercheurs locaux. Pourtant, les questions de DD et de RSE sont présentes dans les discours politiques des gouvernants. Dans cette perspective, des structures d'encadrement et d'accompagnement sont créées. Il s'agit du Fonds National de Solidarité créée en 2003 pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes en finançant de nombreux projets. Dans leur volonté de soutenir les jeunes entrepreneurs, les pouvoirs publics créent deux structures importantes : « Agence Emploi-Jeune » et « Agence Côte d'Ivoire PME ». Dans la dynamique entrepreneuriale et conscients de l'importance de la jeunesse qui représente 75,6% (RGPH, 2021), le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique est créé et dédié à la cause de la jeunesse entreprenante. Par ailleurs, 2023 est consacrée « année de la jeunesse » pour renforcer son engagement citoyen, entreprenant et éthique. C'est dans ce contexte de responsabilisation des jeunes que nous convenons avec Akrikpan et *al.* (2016) qui invitent les chercheurs à interroger l'entrepreneur sur sa capacité à être présent dans le DD. D'ailleurs, Elbousserghini et *al.* (2018) semblent partager ce point de vue puisqu'ils voient dans l'entrepreneuriat la meilleure approche qui l'explique.

Les entrepreneurs des PME des pays en développement vivent quasiment les mêmes problèmes environnementaux et sociétaux. Par ailleurs, ils poursuivent les mêmes objectifs de développement de leurs activités. En se référant à Hofstede et *al.* (2010 :14) qui affirment que les individus ont « des états d'esprit différents mais des problèmes communs », l'on peut soutenir qu'il est évident que la perception, les motivations, les pratiques, de même que les comportements entrepreneuriaux face à la RSE et à la COVID ne soient pas similaires.

Au demeurant, s'il est vrai que les travaux des économies avancées fournissent un éclairage sur les pratiques entrepreneuriales responsables, il n'en demeure pas moins vrai que peu de recherches se sont intéressées aux réalités de ce que pourrait être l'entrepreneuriat responsable des jeunes dans les pays en développement, notamment ceux au sud du Sahara. Il existe un réel écart dans la littérature entrepreneuriale sur la RSE entre les économies développées et celles en émergence. Cet écart intègre le manque de données empiriques sur les jeunes entrepreneurs dans les économies émergentes. C'est à juste titre que les travaux d'Olbracht et Rarelaht (2018) indiquent que le DD en raison de la variété des contextes qui appelle à l'action, doit se faire à partir des initiatives locales. D'après la Fondation Entrepreneurship

(2011), il y a encore très peu d'individus qui s'engagent sur cette voie. Aliouat et al. (2017), nous invitent à explorer avec pertinence les terrains africains tout en restant fidèle. Cela est soutenu par Kolk et Rivera-Santos (2018) qui nous enseignent que la prise en compte des spécificités nationales dans les sciences de gestion, et singulièrement dans le domaine de l'entrepreneuriat. Ainsi, pour explorer le terrain ivoirien et au besoin, convaincre un grand nombre d'entrepreneurs à intégrer les dimensions du DD dans leurs modèles d'affaires, il convient d'interroger les faits sur le terrain des jeunes entrepreneurs locaux, surtout quand on sait que peu de choses sont connues à propos de leurs initiatives en lien avec la RSE. La prise en compte de leurs expériences et des terrains sur lesquels ils exercent leur métier d'entrepreneur est une condition nécessaire aux productions de savoirs académiques pertinents pour orienter les décideurs et les partenaires au développement. Il en est de même pour la promotion de l'entrepreneuriat qui est une nécessité pour tout pays (El Ghazali et al., 2019). Pour donner force à cette nécessité, Simen (2024) plaide pour un écosystème entrepreneurial bien structuré, capable de répondre aux besoins locaux et de favoriser une croissance inclusive. Dès lors, la question de recherche peut être formulée comme suit : quelle est la réalité de la dynamique de l'entrepreneuriat responsable en Côte d'Ivoire ? En d'autres termes quelles sont les spécificités de l'entrepreneuriat qui traduisent une prise en compte de la RSE ? En effet, l'entrepreneuriat est l'un des principaux leviers de la politique de lutte contre le chômage mené par les pouvoirs publics à travers des structures telles que l'Agence Emploi-Jeune, l'Agence Côte d'Ivoire PME et le Programme Social du Gouvernement. Au titre de la période 2020, ce sont 23 900 créations d'activités génératrices de revenus, 8 796 créations de micro et petites entreprises et 1 703 opportunités pour l'appui à la mise en place de projets structurants. Selon l'Agence Emploi-Jeune, ce sont 2107 jeunes dans 18 villes qui bénéficieront de financement de projets de 3,532 milliards de francs CFA sur la période 2023-2028. Ces chiffres témoignent de l'intérêt affiché pour les jeunes et l'entrepreneuriat. L'objectif de cet article est double : identifier les initiatives des jeunes entrepreneurs locaux à sensibilité responsable et dégager leur profil-type pour une meilleure compréhension de la réalité. Nous postulons que les réseaux d'entrepreneurs locaux des économies en développement sont engagés dans des pratiques d'entrepreneuriat responsable émergentes et

peu formalisées. En effet, il paraît important de savoir ce que les entrepreneurs peuvent faire en matière de RSE et comment ils s’y prennent.

Pour y parvenir, ce travail se structure en quatre points : le premier expose le cadre théorique et les concepts clés ; le deuxième met l’accent sur la démarche méthodologique tandis que le troisième et le quatrième point respectivement, présente les résultats et les discute avant de conclure en indiquant l’implication managériale et les perspectives de la recherche.

## 1. Aspects théoriques et conceptuels

Il s’agit d’une part de présenter l’origine et d’autre part de définir le concept d’entrepreneuriat responsable.

### 1.1. Origine et concept d’entrepreneuriat durable

L’entrepreneuriat, acte de création de richesse et d’emplois est plus que confronté aux principes de développement. Dès lors, ce concept connaît l’émergence de nouveaux aspects tels que l’entrepreneuriat social, et l’entrepreneuriat durable. Ce dynamisme du concept conduit les chercheurs à poser aujourd’hui la question du sens de l’action entrepreneuriale et de ses impacts sur les individus, générant ainsi des formes diverses d’entrepreneuriat dans le domaine social et environnemental. Apparut alors, il y a plus de deux décennies, le concept d’entrepreneuriat responsable surgit dans le sillage des écrits en « entrepreneuriat solidaire et social » (Fonrouge et Petzold ,2013 :309). Vers les années 1990, émergent dans les pays anglo-saxons, des travaux sur l’entrepreneuriat social et environnemental. Ils s’accroissent au début des années 2000 (Tilley et Parrish, 2009). C’est à partir de 2005 que les travaux sur ce concept occupent plus d’espace et se diffusent dans le reste du monde. De nombreux travaux ont défini le concept d’entrepreneuriat durable. Certaines définitions sont issues de milieux académiques et d’autres d’ordre institutionnel telles que présentées dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Définitions de l’entrepreneuriat durable

Auteurs	Définitions académiques
Obrecht et Rahetlah	« un entrepreneuriat qui, dans une relation de réciprocité avec un contexte multidimensionnel, peut exister et développer son existence

(2018)	dans un espace local quelconque » (p.148).
Dimbi et al. (2023)	« L’entrepreneuriat responsable repose sur une double distinction portant sur les caractéristiques intrinsèques de l’entrepreneur et de l’organisation et sur la dimension processuelle de l’action entrepreneuriale responsable » (p.71)
Institutions	Définition institutionnelle
ONU 2020	L’entrepreneuriat responsable recouvre les stratégies volontairement adoptées par les entreprises pour contribuer au développement durable.

*Source* : Auteur à partir de la revue de littérature entrepreneuriale

L’examen de ces définitions dégage un consensus sur la prise de conscience et le comportement des entrepreneurs par rapport aux enjeux sociétaux et environnementaux qui lient désormais l’entrepreneuriat. Dans le cadre de cette recherche, nous appréhendons l’entrepreneuriat durable sous l’angle de l’ONU. C’est sans doute dans ce contexte que la Commission Européenne (2004) définit l’entrepreneur responsable comme celui qui se préoccupe de la sécurité et du bien-être général des salariés et des consommateurs ; offre des possibilités de formation et de développement ; agit en bon citoyen au sein de la communauté locale et respecte les ressources naturelles et environnementales.

## 1.2. L’entrepreneuriat face à la Responsabilité sociale d’entreprise

Dans la littérature managériale, la RSE renvoie à « l’ensemble des discours et des actes concernant l’attention portée par les entreprises à l’égard de leurs impacts sur l’environnement et sur la société » (Capron et Quarel-Lanoizelée), 2007 : 10). Appliquée à l’entrepreneuriat, cette définition élargie le champ de l’entrepreneur pour épouser les nouvelles responsabilités environnementales, sociales et sociétales. D’après Auberger et Quarel (2004), la RSE pour dégager la valeur pour la PME dépend des logiques managériales et entrepreneuriales. Celles-ci concernent dans la problématique du DD, les pratiques RSE des PME. Abordant ces diverses pratiques, Berger-Douce (2007) souligne que 70 % des PME s’engagent dans des actions visant le développement local, des pratiques tendant vers la RSE.

Labelle et Aka (2010) énumèrent un ensemble de pratiques sociétales qui ont cours dans les PME au Canada. Il s'agit du recrutement des membres de la communauté, des dons pécuniaires et de matériels. Les travaux de Ngok (2013) sur les PME au Cameroun révèlent que 93% mènent des actions dans une perspective RSE. Leurs préoccupations reposent sur des enjeux environnementaux et sociaux. De plus, l'étude atteste que les PME sont impliquées dans des actions de développement local en faveur de la communauté. Les 3/4 des PME étudiées optent pour une stratégie de protection de l'environnement. S'agissant de la relation avec la communauté locale, l'enquête de Bourakkadi et Zouiten (2014) et celle de Benaicha (2014) menées respectivement sur 113 et 255 PME marocaines insistent sur la réalité des relations avec la communauté locale sous la forme d'aides aux associations et aux coopératives. Dans la même logique d'identification des pratiques RSE, les travaux de Yéo (2018) sur 112 dirigeants de PME ivoiriennes de différents secteurs, identifient des pratiques informelles de sensibilité sociale. Il s'agit de soutien à la communauté nullement intégrées dans une politique commerciale ; d'implication du chef d'entreprise dans des activités de la communauté (41% des PME).

Abordant l'entrepreneuriat en lien avec la RSE, Vigie<sup>1</sup> ajoute que la pensée entrepreneuriale durable est axée sur l'individu qui combine ses propres valeurs environnementales et sociales. Cela conduit Spence et *al.* (2007) à soutenir que la perception de l'entrepreneur à un pouvoir sur l'adoption de la RSE de la PME et les pressions externes pourront être envisagées comme des opportunités. Dans une perspective RSE, Gilormini (2009) estime que la situation des entrepreneurs les amène à innover en se positionnant à la marge des différents processus routiniers. Par contre, Dubois (2009) perçoit l'entrepreneuriat durable comme un « style », une manière unique de créer, d'agir et d'interagir avec les parties prenantes. Quant à Coulibaly-Ballet et Elidrissi (2019), ils se focalisent sur la posture intrapreneuriale en lien avec la RSE des PME. Ces auteurs notent que l'engagement responsable de l'entrepreneur peut être affectif, calculé, normatif voire impératif. Leurs travaux négligent les parties prenantes externes et par ricochet, les contributions des entrepreneurs dans l'acte de création

---

<sup>1</sup> www.Vigiepme.org Labo DD des PME Université du Québec Trois-Rivières.

d'entreprises. Pourtant, les mutations sociales externes offrent aujourd'hui aux entrepreneurs des opportunités de marché, et seules les PME engagées en RSE à la création auront une longueur d'avance pour les saisir (OSEO, 2012). Petzold et Fonrouge (2013) renchérissent que l'entrepreneuriat durable crée des dynamiques de marché qui vont dans le sens du progrès environnemental et social au profit des générations futures. Dans le contexte algérien, Khelfaoui et Hamidi (2018) insistent sur le fait qu'il s'agit d'un entrepreneuriat porteur d'une multitude de bienfaits basés sur un socle de valeurs à l'égard des parties prenantes dont l'implication apparaît comme un enjeu fondamental pour l'entrepreneuriat responsable.

Cet article mobilise alors la théorie des parties prenantes comme facteur de compréhension de l'entrepreneuriat responsable. Son apport réside dans le fait qu'elle met l'accent sur les relations sociales et sociétales de l'entreprise et son environnement. À ce propos, Dahlsrud (2008) renchérit que la RSE introduit les notions de parties en jeu et de volontarisme accompagnant le DD. À sa suite, Plegat (2016) justifie le recours à la théorie des parties prenantes dans les problématiques entrepreneuriales par le fait que les pratiques RSE sont variées et peuvent relever de l'écoute et des intérêts des parties prenantes de l'entreprise. Cependant, elle connaît des controverses sur le plan cognitif (Cazal, 2006). Ces critiques ont trait à la définition, à la hiérarchisation des parties prenantes et à la caractérisation de leur relation avec l'entreprise. Ainsi, cette théorie ne permet pas de rendre compte de l'encastrement social des comportements. D'où le recours à la théorie institutionnelle. Selon cette théorie, toute organisation peut être considérée comme une institution dans la mesure où elle assure, par l'intermédiaire de ses dirigeants et/ou fondateurs, la promotion de valeurs fortes généralement issues de la communauté. Dans le cadre de ces travaux, ces valeurs peuvent renvoyer à des éléments du contexte socio-culturel, telles que les alliances à plaisanterie qui, selon Toa (2018), occupent près de 64,5% des parties prenantes dans le contexte culturel ivoirien. D'ailleurs, pour Simen (2023), l'entrepreneuriat ne peut être pleinement compris sans tenir compte des dimensions socio-culturelles qui l'influencent. Dans le contexte ivoirien, Valax et Yeo (2023) révèlent que la communication RSE faite par les dirigeants des entreprises de taille réduite n'est perceptible qu'au moyen des alliances interethniques que sur les écrits.



Les travaux ainsi mobilisés sont très importants et conduisent à porter un regard sur les leviers de la RSE dans le contexte ivoirien qui, sans doute impulsent une dynamique entrepreneuriale durable chez les jeunes entrepreneurs locaux.

### **1.3. Les leviers de la RSE en Côte d'Ivoire**

La Côte d'Ivoire est un pays en développement situé en Afrique de l'Ouest. Elle couvre 322463 km<sup>2</sup> et est peuplée de 29 389 150 habitants (RGPH<sup>2</sup>, 2021). Interpellé par les pressions environnementales, sociales et sociétales tant locales, régionales qu'internationales, ce pays s'est engagé dans des actions en faveur du DD. Pourtant, l'exercice de toute activité formelle doit s'inscrire dans un cadre institutionnel international, sous régional et local. Ainsi, le pays, pour promouvoir les activités du DD, a créé en juin 2011, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Ce ministère, conscient de l'importance de la question de la RSE, a institué une direction chargée de l'économie verte et de la RSE. Le pays s'est également doté d'une stratégie nationale de développement durable et d'une loi en la matière.

### **1.4. La stratégie nationale de la RSE**

La stratégie nationale de développement durable (SNDD) est dotée d'un programme d'actions ambitieux. Elle fixe notamment plusieurs objectifs pour les entreprises, les PME, l'État et les collectivités pour un développement durable ; elle suscite le changement de comportement, en portant l'information sur les valeurs et les avantages du développement durable ; cette stratégie se charge d'informer, de communiquer et d'éduquer tous les citoyens afin que chacun devienne un éco-citoyen. De ce fait, la stratégie identifie des mesures et des moyens en fonction des réalités nationales pour bien intégrer les principes du DD dans les organisations de toute taille.

---

<sup>2</sup> RPGH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

### **1.5. La loi d'orientation sur le développement durable et la RSE**

Pour un meilleur encadrement du développement durable et de la responsabilité sociale d'entreprise, les législateurs ont adopté la loi n°2014-390 du 20 juin 2014 relative au développement durable et à la RSE, structurée en 45 articles regroupés dans 5 chapitres avec des principes clairs, des outils et une identification des acteurs clés pour une mise en œuvre des actions responsables. Cette loi contient 18 principes directeurs locaux inspirés de l'Agenda 21 et invitent les entreprises/entrepreneurs et les collectivités locales à s'approprier la RSE.

Ainsi, toute entreprise est invitée à prendre en compte les principes et les objectifs du DD lors de sa création, dans son fonctionnement et dans la mise en œuvre de ses actions. Il s'agit : de l'adoption des modes et des méthodes d'approvisionnement, d'exploitation, de production et de gestion responsable, répondant aux exigences du DD ; de la contribution à la diffusion des valeurs du DD et l'exigence des partenaires, du respect de l'environnement et de leurs valeurs de l'adoption d'une communication transparente sur leur gestion environnementale et du respect des exigences de la responsabilité sociétale des organisations pour la promotion du DD.

## **2. Méthodologie de la recherche**

Nous déclinons la méthode et d'échantillonnage de l'étude.

### **2.1. Présentation du réseau et échantillonnage**

La Côte d'Ivoire ne publie pas de statistiques sur le nombre et le pourcentage des jeunes qui choisissent la voie de l'entrepreneuriat. Cependant, la réalité du terrain fait observer l'existence de structures importantes constituées de jeunes entrepreneurs-propriétaires dont l'Association des Jeunes Entrepreneurs de Côte d'Ivoire (AJECI). Cette Association a pour vocation d'accompagner tous les jeunes entrepreneurs et porteurs de projets dans la réalisation de leurs objectifs. C'est bien ce cas unique qui constitue notre échantillon. D'après Thiétart et al. (2014), l'étude d'un cas unique constitue une particularité des recherches qualitatives et d'usage dans les recherches interprétatives et constructivistes. D'ailleurs, Yin (2014) estime que le cas unique peut être assimilé à une expérimentation et se justifie par la rareté du

phénomène étudié. Cela est renchérit par Hlady Rispal et Jouison-Laffitte (2015) qui notent qu'une majorité des travaux académiques portant sur des écosystèmes entrepreneuriaux sont documentés par des études de cas qui explorent des initiatives locales communautaires ou autres. L'AJECI constitue pour nous un réseau particulier au regard de ses performance dans le domaine de l'entrepreneuriat. En effet, cette Association a participé du 24 au 27 novembre 2019 à Bamako (Mali) à la 5<sup>ème</sup> édition du Salon des Jeunes Entrepreneurs de l'espace UEMOA qui a réuni 18 pays et 200 participants. Elle a été primée : Prix du meilleur Ambassadeur pour la promotion de l'entrepreneuriat dans l'espace UEMOA ; Prix Spécial pour l'AJECI et le Prix de la plus forte délégation en termes de représentativité et pour l'animation du Salon. Ce réseau se veut un lieu d'échange, d'expérimentation et de promotion de l'entrepreneuriat. Il est constitué d'entrepreneurs locaux exerçant dans un écosystème dominé par le salariat et le fonctionnariat. Ce puissant réseau de jeunes entrepreneurs ivoiriens présente les caractéristiques nécessaires pour une recherche qualitative. En outre, ce cas unique répond à nos critères de sélection, à savoir : la représentativité des personnes impliquées dans le réseau ; être une PME créée entre 2010 et 2023 ; être une PME en pleine croissance ; être une PME opérant dans l'une des cinq villes où s'est déroulée la CAN 2023 : Abidjan ; Bouaké ; Korhogo ; San-Pédro et Yamoussoukro. Ainsi, partant de ces critères, 15 entrepreneurs de PME de différents secteurs d'activités de taille comprise entre 10 et 200 employés ont été sélectionnés sur une liste d'entrepreneurs du réseau professionnel. A cela, il faut ajouter que la sensibilité des entrepreneurs à la RSE a été déterminante dans la constitution de l'échantillon dans la mesure où l'objectif est de fournir un état préliminaire de la situation chez les entrepreneurs locaux.

Tableau 1 : L'échantillon de l'étude

Entrepreneurs	Effectifs PME	Date de création	Secteur d'activité	Villes	Sexe	Durée
E1	10	2014	Vente de pagnes traditionnels	Korhogo	Femme	1h
E2	12	2012	Production de jus	Korhogo	Femme	1h10
E3	25	2016	BTP	Abidjan	Homme	1h
E4	11	2011	Transport	Korhogo	Homme	1h15
E5	18	2018	Promotion culturelle	Bouaké	Homme	1h

E6	15	2013	Distribution	Bouaké	Homme	1h05
E7	45	2019	Production de noix d'acajou	Bouaké	Homme	1h20
E8	9	2017	Distribution de produits vivriers	Abidjan	Femme	1h
E9	10	2016	Vente de produits surgelés	Abidjan	Femme	1h
E10	8	2018	Restaurant spécialité ivoirienne (atiéké ; alloco)	Abidjan	Femme	1h
E11	12	2019	BTP	Yamoussoukro	Homme	1h
E12	15	2023	Production de produits vivriers (manioc, tomate)	San-Pédro	Homme	1h14
E13	7	2020	Communication digital	San-Pédro	Femme	1h05
E14	11	2015	Imprimerie	Abidjan	Homme	1h
E15	8	2022	Styliste /Mode	Abidjan	Femme	1h02

Source : Auteur

## 2.2. Méthodes de collecte et d'analyse des données

Un guide d'entretien est élaboré en quatre principaux thèmes inspirés de l'étude de Plegat (2016) liant management durable et entrepreneuriat durable. Le premier thème aborde le profil de l'entrepreneur ; le second met l'accent sur le comportement environnemental ; le troisième se concentre sur les actions sociales de la RSE attendu de l'entrepreneur dans son contexte. Quant au quatrième thème, il permet de faire ressortir les comportements sociétaux orientés vers l'entrepreneuriat durable. Partant de cette structuration du guide d'entretien, les données sont collectées lors d'entretiens individuels semi-directifs en face-à-face auprès des 12 entrepreneurs sélectionnés. Ces entretiens sont suivis d'un focus groupe avec 3 jeunes mères d'enfants ou mampreneurs. Ils ont tous eu lieu aux dates et aux heures fixées par les entrepreneurs eux-mêmes. La durée moyenne de chaque entretien est d'environ une heure comprise entre 45mn et 1h30mn validant ainsi nos entretiens au sens de Jolibert et Jourdain (2006). Les données collectées se présentant sous forme de phrases ont fait l'objet d'une analyse thématique manuelle afin de favoriser une meilleure compréhension du sens. Celle-ci consiste à découper le discours des entrepreneurs par thème et par fréquence d'apparition. Il

s'agit de procéder à une retranscription des éléments du discours ; de regrouper des réponses significatives et de les examiner en utilisant l'analyse thématique. De ce fait, nous avons eu recours au codage de discours en optant à la fois à des codages fermés et ouverts. L'analyse thématique de contenu basée sur les mots, les expressions est révélatrice des centres d'intérêts, des préoccupations et du vécu des interviewés.

### **3. Résultats**

Les résultats que nous présentons sont issus de nos entretiens sur le terrain dans les 5 villes ivoiriennes ayant abrité les compétitions de la Coupe d'Afrique des Nations.

#### **3.1. Caractéristiques de l'échantillon**

L'échantillon est composé de 71,43% d'hommes contre 28,57% de femmes. Ils ont tous un diplôme d'étude supérieure. Le niveau d'étude le plus bas est celui du brevet de technicien supérieur, Bac+3 correspondant à 57,14 % de l'échantillon. Ce taux est suivi par les individus ayant le niveau Bac+4 estimé à 42,86%. Le niveau d'étude le plus représenté dans l'échantillon est celui du Master (50%). L'âge moyen des entrepreneurs est de 30 ans. En ce qui concerne leur situation matrimoniale, il ressort qu'il y a plus de célibataires (57,14%) que de mariés (42,86%).

#### **3.2. Degré de connaissance de RSE, de DD et d'entrepreneuriat durable**

Nous avons interrogé des entrepreneurs ivoiriens dans la ville d'Abidjan, sur leur degré de connaissance de la RSE et du développement durable. La quasi-totalité de l'échantillon affirme avoir entendu parler des concepts de DD et de RSE. Nous constatons que 12 entrepreneurs sur 15 les associent au terme environnement. Une explication possible pourrait venir du fait qu'ils font l'actualité aussi bien par les pouvoirs publics que par les organisations du secteur privé. Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable sensibilise les entrepreneurs et les ménages par une politique de proximité et procède à une large diffusion des textes relatifs à la protection de l'environnement (28 conventions ratifiées par la Côte d'Ivoire). Par ailleurs, l'on peut citer, l'implication des entrepreneurs dans la quinzaine

nationale de l'environnement et du développement durable. Quant à la RSE, elle est portée par les organisations professionnelles telles que la CGECI<sup>3</sup> et la chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire. Interrogés sur le concept d'entrepreneuriat durable, les réponses des entrepreneurs indiquent qu'ils sont dans leur majorité, conscients de leurs nouveaux rôles et responsabilités à intégrer pleinement l'environnement et le social dans leurs activités. Cela se traduit dans leurs comportements sur les dimensions de l'environnement, du social et du sociétal. L'entrepreneur ivoirien vit et opère dans un environnement socio-culturel qui influence ses actes. Il s'agit alors d'identifier ce que font les entrepreneurs locaux en réalité sur ces différents axes.

### **3.3. Mise en évidence et analyse des pratiques RSE chez les entrepreneurs locaux**

#### **3.3.1. Pratiques entrepreneuriales responsables sur l'axe environnement**

L'un des défis majeurs de l'entrepreneuriat est la prise en compte de l'environnement. A cet effet, qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes entrepreneurs les expressions qui reviennent fréquemment sont : « Tri et traitement des déchets (sans toutefois être au rang des priorités) » ; « recyclage des déchets » ; « réutilisation de certains déchets (à un degré moindre) » ; « promotion des énergies renouvelables » ; « éco-tourisme » ; « notre vie et celle des autres dépendent de l'écologie » ; « la protection de l'environnement est un acte de citoyenneté ». L'analyse de ces verbatim laisse apparaître que les entrepreneurs connaissent les questions liées à l'écologie et les perçoivent comme une nécessité dans l'acte entrepreneurial. De ce fait, ils posent des éco-gestes. Bien que les entrepreneurs de l'échantillon soient conscients de la prise en compte de l'environnement, on peut distinguer deux groupes. Les individus du premier groupe posent des actes dans le sens de la protection de l'environnement naturel. Ils inscrivent leurs comportements dans une dynamique traditionnelle réactive et interprètent les objectifs du DD comme sources « d'innovation sociale », « d'innovations technologiques ou

---

<sup>3</sup> CGECI, Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire, la principale organisation patronale engagée dans la promotion de la RSE a signé le 11 septembre 2015 à l'Espace CRRAE-UMOA au nom de toutes les entreprises de Côte d'Ivoire. Par cette convention, la CGECI s'engage à impliquer les entrepreneurs dans la réalisation des objectifs du DD et de la RSE en Côte d'Ivoire.

managériales » ; « d'offres d'opportunités entrepreneuriales nouvelles à saisir ».

Quant à ceux du deuxième groupe, ils estiment que l'action de leur PME a très peu, voire aucun impact significatif sur l'environnement. Ils considèrent alors la prise en compte de l'environnement comme une dimension des « bonnes pratiques » qui sont toutefois fonction de la typologie et de la nature des activités. Bien qu'estimant que « la nature de nos activités et la taille de nos entreprises ne permettent pas de s'inscrire dans des actions environnementales fortes et planifiées », ces entrepreneurs s'engagent dans la sensibilisation par des propos du genre « évitons de polluer l'air » ; « nous sommes tous concernés par les effets négatifs de l'environnement ». Les pratiques RSE sur l'axe environnemental restent fortement dominé chez les entrepreneurs. Cela pourrait s'expliquer par leur appartenance à l'AJECI engagé dans la formation et l'information des membres sur les problématiques de la RSE. Cependant, ils disent avoir une marge de manœuvre (plus) réduite pour gérer efficacement le volet environnemental à cause du « manque d'argent » et parfois « du personnel peu qualifié en la matière ». Certains soutiennent qu'ils sont informés et bénéficient de formation sur des démarches de type certificatif en matière de prise en compte de l'environnement mais restent réticent face au coût et aux contraintes qu'elles sous-tendent. Ils affirment cependant, qu'ils font beaucoup d'effort sur des thématiques RSE liées aux opportunités entrepreneuriales en matière sociale et sociétale. D'ailleurs, les mampreneurs (E8 ; E9 et E10) interviewées en focus groupe disent qu'elles ont « *un intérêt porté aux questions sociales, économiques et environnementales* ». Ces femmes soulignent que « *cela renforce la dynamique du réseau avec les autres parties prenantes et la cohésion entre parties prenantes ; ces jeux suscitent une adhésion volontaire à des actions d'intérêt commun* ».

### **3.3.2. Pratiques entrepreneuriales responsables sur l'axe social**

En ce qui concerne leur représentation de la dimension sociale de la contribution de l'entreprise au développement durable, les entrepreneurs de l'échantillon évoquent « le respect des salariés, des collaborateurs » et sont tous engagés formellement ou pas dans des actions sociales diversifiées en faveur de leurs salariés. Les actions les plus citées dans le verbatim sont : « soutien à des employés malades ou en difficultés » ; « offres de kits scolaires » ; « flexibilité du temps de travail pendant les périodes du jeûne chrétien ou

musulman ou encore des fêtes culturelles » ; « prêts scolaires ou bons d'achats d'ouvrages scolaires » ; « partage de repas sur le lieu de travail » ; « formation de nos RH ». Ces actions d'essence responsables apportent des réponses inédites à des problématiques locales. Certains entrepreneurs renchérissent qu'ils veulent faire évoluer en profondeur leurs pratiques entrepreneuriales et managériales. À ce sujet, on relève les actions suivantes : « implication des collaborateurs dans la prise de décision » ; « prise en compte du genre » ; « soutien aux enfants des employés » ; « organisation d'arbre de Noël au bénéfice des enfants des travailleurs » ; « primes occasionnelles pendant les fêtes religieuses, les mariages, les naissances, les pèlerinages, etc. » ou encore « soutien de causes citoyennes ». Cette préférence marquée pour le social peut s'expliquer par le contexte socio-culturel local caractérisé par des valeurs telles que l'éthique, la fraternité, les croyances, les alliances à plaisanterie<sup>4</sup>. Tous les entrepreneurs de l'échantillon sont unanimes pour dire qu'ils « développent l'employabilité ». Ces comportements peuvent aussi trouver leur explication dans la proximité managériale et spatiale de l'entrepreneur, qui le conduit à développer le dialogue avec les employés, permettant ainsi de repérer les attentes et de réduire les conflits internes et externes. Aussi, la littérature managériale indique que la RSE va au-delà des obligations légales et tient compte de la spécificité des PME. Dès lors, les entrepreneurs de l'échantillon en parlant de « respect de la législation du travail et des droits des salariés » ; « le respect de l'être humain au travail », « encouragement à la formation », pensent qu'ils sont sur la voie de la responsabilité sociale. A cet aspect, il convient d'ajouter les jeux d'alliances interethniques. Leur transposition dans l'acte entrepreneurial contribue à la construction de pratiques socialement responsables. En effet, les relations à plaisanterie régulent la société, à apaisent certaines relations rigides entre parties prenantes, sensibilisent et favorisent des compromis sur des questions d'intérêt commun. Des entrepreneurs soutiennent que la relation à plaisanterie a un rôle « *d'intégration* » ; « *d'ouverture* » et de « *fraternisation* ». Elle contribue ainsi, dans sa

---

<sup>4</sup> Les alliances à plaisanterie sont des pactes de non-agression et d'assistance mutuelle signés entre les ancêtres de différents peuples de la Côte d'Ivoire qui mettent un accent particulier sur les plaisanteries favorisant le maintien de la paix et de la cohésion sociale en tout lieu et en toutes circonstances.



manifestation à une culture d'actions responsables dans le contexte spécifique des entrepreneurs locaux. En fait, le discours issu des alliances à plaisanterie, véhiculé par les jeunes entrepreneurs s'inscrit dans un certain cadre actionnel où sont déterminés les identités sociales, les buts et les rôles sociaux des parties prenantes à l'échange langagier qui le place dans des pratiques entrepreneuriales responsables.

D'ailleurs, les mampreneurs (E8 ; E9 et E10) interviewées en focus groupe disent qu'elles ont « un intérêt porté aux questions sociales et aux jeux d'alliances interethniques » et cela « renforce la dynamique du réseau avec les autres parties prenantes pour aborder aisément les questions environnementales et sociétales ». Au sens de Biwolé (2014), ces alliances font partie de la culture locale, qui s'entend ici comme une caractéristique de l'environnement local de la PME.

### **3.3.3. Pratiques entrepreneuriales responsables sur l'axe social**

Fondamentalement, pour les entrepreneurs locaux, la RSE passe une bonne gestion des relations avec les communautés. Ainsi, le comportement de ces entrepreneurs locaux n'échappe pas au paradigme classique de la vie en communauté. Nos résultats montrent que ces derniers se voient assigner une nouvelle mission et de nouveaux objectifs en lien avec la responsabilité sociale de l'entreprise. Ils insistent sur les aspects sociétaux à travers le verbatim suivant : « Réorientation de nos relations avec les clients et les fournisseurs » ; « recrutement des jeunes de la communauté » ; encadrement de stagiaires » ou « soutien aux enfants abandonnés à eux-mêmes et qualifiés par les gouvernants « d'enfants en conflit avec la loi » ; « promotion des produits locaux 100% naturels » ; « refus de d'employer les enfants de moins de 18 ans ». Ces verbatim mettent en évidence la façon dont les entrepreneurs perçoivent et vivent leur engagement responsable même si cela s'inscrit dans l'informel. Pour ces entrepreneurs, il s'agit là, bien de « bonnes pratiques » pouvant s'inscrire dans le développement durable. Ils s'investissent fortement dans un écosystème respectueux des parties prenantes dans l'action entrepreneuriale. Ici, les entrepreneurs locaux cultivent les relations sociales avec autrui, qui se traduisent à travers les propos suivants : « bonnes relations avec les communautés locales » ; « bons rapports de voisinage source de sécurité » ; solidarité et sociabilité ; humaniste ; image et réputation pour la société ; recherche de

légitimité ; dialogue permanent avec les gardiens de la tradition, des mœurs et coutumes ; échanges avec les chefs terriens ; l'aménagement de crèches ; cotisation à l'association au profil des prisonniers ».

À l'analyse, il est possible de distinguer deux groupes. Le premier groupe (7 entrepreneurs) soutient ne pas attendre de bénéfices de leurs actions. C'est juste une question de morale religieuse qui se traduit par « des offrandes /aumônes à des personnes démunies ou très âgées » avant, pendant ou après la création d'entreprise. Ces entrepreneurs l'expriment à travers les mots ou groupe de mots suivants : « implication dans la communauté est une question de bon sens », « l'application de principes religieux et coutumes » ; « Dieu seul pourra nous récompenser » ou encore « la valorisation des produits locaux » ; « nous sommes conscients de la complémentarité avec autrui ». En général, il s'agit d'actions ponctuelles bien diversifiées, plus ou moins symboliques. Quant au deuxième groupe, il se caractérise par la poursuite simultanément des objectifs financiers et non financiers. Ils ont des convictions orientées vers le sociétal. À titre d'illustration, on retient les verbatim suivants : « participation à des cérémonies de baptême » ; « promotion de nos produits locaux » ; « réconfort apporté aux familles de nos gros et fidèles clients ». Les entrepreneurs interrogés insistent sur le bien fondé des alliances à plaisanteries ethniques dans l'acte entrepreneurial en ces termes « *nous constatons qu'il y a une sorte de convergence entre les valeurs des alliances interethniques et le management de la RSE qui se fait sans aucune contrainte majeures* ».

En somme, s'il est vrai que la porte d'entrée privilégiée du jeune entrepreneur ivoirien est la recherche du profit, force est de relever que le social, le sociétal et l'environnement font partie intégrante de sa nouvelle stratégie. Nous avons pu constater que le processus est en émergence et accompagné de formation. Cela nous conduit à porter un regard sur son profil.

### **3.4. Profils des entrepreneurs face à l'entrepreneuriat durable**

Les profils sont variés et semblent évolués avec des porteurs de projets plus instruits et matures. En effet, nos résultats soulignent des différences entre les entrepreneurs membres de l'AJECI dans la représentation qu'ils se font de la RSE dans leur réflexion stratégique. Nous

distinguons deux groupes à travers le verbatim : l'un favorable à la dimension environnementale et l'autre plus orienté vers la dimension sociétale/sociale sans pour autant exclure l'objectif de se faire de l'argent. Les premiers (E1, E2, E5, E6, E7, E11 et E12) mènent des actions fortement orientées vers la prise en compte de l'environnement associé à l'aspect pécuniaire. Ils ont tous un niveau d'étude supérieur au Bac + 4 dans les domaines de l'environnement, de l'hygiène qualité sécurité (HQS) et de la Gestion. Leur adhésion serait avant tout liée à la diffusion des lois sur l'environnement avec le sentiment que leurs activités ont un véritable effet sur l'écologie. Leur engagement et leurs valeurs restent proches de ce que Berger-Douce (2007) qualifie d'engagement réactif.

Quant au second groupe (E3, E4 ; E13 ; E14 et E15), il est constaté que ces entrepreneurs expriment leur implication davantage dans les activités sociales et sociétales à travers les mots ou groupe de mots suivants : « notre implication à nos employés est une question de bon sens, de même que les quelques éco-gestes en faveur de l'environnement ; Dieu seul pourra nous récompenser ».

Ceux-ci endossent les nouvelles responsabilités qui ne se limitent plus à la réalisation de profits au bénéfice de l'entrepreneur. En effet, ces entrepreneurs qui ont été confrontés à des problématiques environnementales et/ou sociales, mettent en œuvre une ingénierie capable d'apporter des réponses aux besoins spécifiques de leurs communautés. Ces individus n'agissent pas seulement dans un réseau économique, mais interagissent par leur encastrement, avec un ensemble de règles sociales, politique ou culturelles. En clair, les jeunes entrepreneurs ivoiriens se réinventent et s'inscrivent formellement ou non dans le développement durable. Ce résultat se rapproche de celui de Becker (2000) qui consacre la connexion indissoluble de l'entrepreneur avec son cadre sociétal.

Tous ces profils d'entrepreneurs soutiennent que l'engagement environnemental et social pose quelques difficultés. Ils l'expriment de façon synthétique dans les propos suivants : « la nature de nos activités et la taille de nos entreprises ne permettent pas de s'inscrire dans des actions sociales, environnementales et sociétales planifiées et explicites ». Toujours selon eux, les difficultés sont : « manque de ressources financières et humaines compétentes ; manque de temps ; manque de stratégies d'accompagnement des entrepreneurs responsables ». Dans ce contexte, il est possible d'affirmer que les entrepreneurs ivoiriens ne peuvent que s'inscrire

dans des actions RSE spontanées et préfèrent la réactivité comme stratégie d'engagement.

#### 4. Discussion

L'entrepreneuriat responsable représente aujourd'hui divers défis affectant l'ensemble des niveaux sociaux, économiques et environnementaux. Les discussions des résultats portent d'une part sur les axes de la RSE en lien avec l'entrepreneuriat et d'autre part sur le profil des entrepreneurs responsables.

##### - L'entrepreneuriat responsable sur l'axe environnemental

Les résultats obtenus en matière de comportement responsable sur les questions de l'environnement se rapprochent des conclusions des études Bocquet et Mothe (2013) qui soulignent que les dimensions de la RSE offrent de nouvelles opportunités d'affaires et soulèvent de nouvelles questions aux entreprises. Quant aux seconds, ils considèrent la prise en compte de l'environnement comme une dimension des « bonnes pratiques » qui sont toutefois fonction de la typologie et de la nature des activités voulue par l'entrepreneur. Ce comportement des entrepreneurs-dirigeants se rapproche des résultats des travaux de Dupuis *et al.* (2007) qui stipulent que le comportement responsable des entreprises en termes de respect de l'environnement est plus expliqué par les valeurs personnelles du dirigeant et par le souci de donner une bonne image aux parties prenantes externes ainsi que par le respect de la réglementation en la matière. Notre résultat confirme également l'étude de Bonneveux *et al.* (2011) qui retient que l'appartenance de l'entrepreneur/ dirigeant à un réseau peut offrir un cadre propice à la diffusion de la RSE.

##### - L'entrepreneuriat responsable sur l'axe social

Ce résultat va dans le sens de l'étude de l'Observatoire des PME européennes (2002) pour qui l'éthique est, dans 60% des cas, la raison pour laquelle les entreprises s'engagent dans des actions sociales. Il rejoint les conclusions de Murillo et Lozano (2006) et Spence (2007) dans des contextes différents. Ce résultat rejoint les conclusions de Cheikaoui (2016) dans le contexte marocain. Dans le contexte africain, notamment au Sénégal, ce résultat est en phase avec les travaux de Diopet Boidin (2019) qui soulignent que les actions sociales sont effectuées par l'entrepreneur et non pas par l'entreprise. En termes de proximité des

entrepreneurs locaux avec leurs salariés, les résultats corroborent ceux d'Oueghlissi (2013) qui affirme qu'en matière de RSE, les entrepreneurs s'inscrivent dans des relations de proximité avec les employés.

- L'entrepreneuriat responsable sur l'axe sociétal

La majorité des entrepreneurs de l'AJECI dépassent la seule considération interne stricto-sensu orientée vers le salarié pour s'inscrire dans la prise en compte de la communauté. Dès lors, ce résultat rejoint l'étude de Frimousse (2013) qui conclut que l'entrepreneur durable s'inscrit dans une volonté de se démarquer en s'insérant dans le besoin du terroir, propose des produits rares et identitaires. Le résultat est aussi proche de celui de Pépin et Tremblay (2017) qui insistent sur la conscientisation de l'entrepreneur. Il est à noter que l'entrepreneur ivoirien est très proche des membres de sa famille et ceux de sa communauté à cause de sa culture. Ce résultat confirme également celui de Labelle et *al.* (2012) qui notent la possibilité d'être à la fois stimulé par les aspects sociaux et environnementaux, sans exclure la recherche de retombées financières.

- Profils des entrepreneurs face à l'entrepreneuriat durable

Dans la littérature, plusieurs profils sont identifiés permettant de mieux saisir les axes de la RSE sur lesquels les entrepreneurs posent des actes plus ou moins formels répondant aux besoins de parties internes et externes. Ainsi, en abordant la question du profil des entrepreneurs locaux, on peut souligner que leurs profils se rapprochent de celui du « citoyen audacieux » l'un des quatre profils de Four, Corbin-Charland et Lavoie (2016). En revanche, ils s'en différencient des quatre autres profils des mêmes auteurs.

## Conclusion

L'objectif de cet article était d'identifier les initiatives des entrepreneurs locaux à sensibilité durable. Cette première analyse révèle que ceux-ci sont des acteurs capables de s'enrichir de nouvelles pratiques et d'intégrer les nouvelles dimensions qui façonnent leur environnement. L'ancrage local, les comportements de proximité, leur capital relationnel, culturel, la sensibilité environnementale et sociale qui les caractérisent, constituent des éléments à inscrire dans le champ de la RSE ou dans le sens d'un entrepreneuriat responsable. Ces jeunes entrepreneurs ne sont pas inactifs sur les questions RSE même si leurs stratégies restent

encore peu formalisées. Ils mettent en valeur des actions qualifiées de socialement responsables. L'étude permet clairement d'entrevoir le sens d'un engagement à court, moyen et long terme dans le développement durable au regard des nombreuses pratiques jugées en phase avec des valeurs culturelles locales qui fondent la société ivoirienne. Ainsi, l'étude est indispensable à l'élaboration des politiques publiques axées sur de nouveaux modèles d'affaires écologiques et d'innovation verte. On peut avancer que l'action des jeunes entrepreneurs locaux a des retombées d'ordre communautaire, social voire culturel. Cependant, l'entrepreneuriat responsable formel est encore à ses premiers pas dans un écosystème encore dominé par l'entrepreneur classique. Le degré de réseautage de l'entrepreneur ivoirien aura un impact sur la pratique de la RSE dans les affaires. Au demeurant, cela nous amène à croire qu'avec une application de la loi nationale d'orientation sur le DD et la RSE, les pratiques responsables formelles des entrepreneurs locaux vont continuer d'évoluer, en lien avec les nouveaux défis soulevés par le développement durable dans le contexte ivoirien.

Au plan managérial, cette recherche permet aux entrepreneurs de savoir ce qu'ils peuvent faire en matière de RSE « conventionnée » pour améliorer leurs performances et répondre aux attentes des partenaires au développement. Nous recommandons aux pouvoirs publics de jouer un rôle de soutien aux entrepreneurs dans la dynamique de l'entrepreneuriat responsable en tenant compte de la spécificité de création de PME. Cela leur permettra d'accéder à des marchés nationaux et sous régionaux. Au plan scientifique, ce travail permet d'élargir les connaissances sur les pratiques entrepreneuriales responsables dans un pays africain.

La principale limite de cette recherche est la taille réduite de l'échantillon. Cependant, cette limite ouvre des perspectives de recherches qui pourront s'appuyer sur un échantillon plus large et représentatif à l'échelle nationale. Il serait aussi intéressant d'envisager des travaux sur les compétences de l'entrepreneur responsable dans le contexte d'un pays africain.

## **Bibliographie**

Aka K. G. et Labelle F. (2010), « La responsabilité sociétale des petites et moyennes entreprises la RSPME, une analyse de la littérature des dix dernières années », Congrès

- de l'Association des Sciences Administratives du Canada (ASAC), Regina, p.17.
- Akrikpan G., Obrecht J.-J., Baray J. et Pelé M. (2016), « L'entrepreneuriat soutenable : une approche générationnelle en termes de capacités entrepreneuriales », (33) *Gestion 2000*.
- Aliouat B. et al. (2017), Lévy-Tadjine M. C. et Nekka H.(2017), « Explorer avec pertinence les terrains africains en restant fidèle à son propre cheminement », *Revue Internationale des Sciences de l'Organisation*, Vol.1, n°3, Management Prospective Editions, pp.7-21
- Andaloussi G. et Makati S. (2022), « Le rôle de la RSE dans l'entrepreneuriat social : proposition d'un modèle de recherche », *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 3(9), pp.27-44
- Auberger M.-N. et Quairel-Lanoizelée F. (2004), « Des PME socialement responsables ? », *Economie & Humanisme*, n°370, pp.16-19
- Bamba M., Tuo K.S. et Dugay B. (2021), « Perception de l'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire : un état préliminaire de la situation chez les étudiants », *Revue de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Universitaire*, (3)10, pp. 1-16
- Benaïcha O. (2014), « Les motivations des PME pour la RSE au Maroc, 12<sup>ème</sup> Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME », 29, 30 et 31 octobre, Agadir, pp.1-23
- Berger-Douce S. (2007), « Les stratégies d'engagement sociétal des entrepreneurs », *Revue de l'Entrepreneuriat*, pp.53-71
- Biwolé F. J. (2014), « Le choix d'une stratégie RSE. Quelles variables privilégier selon les contextes ? », *Revue française de gestion*, Vol. 7, n°244, pp. 11-32
- Bocquet R. et Mothe C. (2013), « Profil des entreprises en matière RSE et innovation technologique », *Management & Avenir*, 66(8), pp.131-151
- Bon V. et Yeught V. D. C. (2018), « L'entrepreneur responsable en développement durable : un cadre concepteur intégrateur », *Revue Internationale PME*, 31(2) : 359.
- Bonneveux E., Calme I. et Soparnot R. (2011), « La diffusion d'une démarche RSE innovante au sein d'un réseau de PME : le cas du centre des jeunes dirigeants », *Gestion 2000*, p.69-90

- Bourrakkadi H. et Zouiten M. (2014), « La Responsabilité Sociale de la PME artisanale au Maroc : une étude empirique de la région Fès Boulemane », *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 6(4), pp.1002-1010
- Capron M. et Quarel-Lanoizelée F. (2007), « La responsabilité sociale d'entreprise », Paris Editions La Découverte, Coll. Répères, 122p.
- Cherkaoui A. (2016), « Pratiques RSE des PME au Maroc : une analyse perceptuelle auprès des dirigeants casablancais », *Question de management*, pp.13-26
- Commission Européenne (2004), « Entrepreneuriat responsable : exemples de bonnes pratiques mises en œuvre par les petites et moyennes entreprises européennes ».
- Coulibaly-Ballet M. et Elidrissi J. (2019), « Innovation intrapreneuriale et RSE dans une ETI : une approche par la cognition entrepreneuriale », *Revue de l'Entrepreneuriat*, 1(18), pp.141-169
- Courrent J.-M. et Spence M. (2014), « Orientation entrepreneuriale et engagement des PME dans des logiques de développement durable ». Dans Guillouzo R. (dir.), *Entrepreneuriat, développement durable et territoire. Approches contextualisées*, Edition Hachette Supérieur, Paris, France, p.113-139
- Dahlsrud A. (2008), « How corporate social responsibility is defined: an analysis of 37 definitions, *Corporate Social Responsibility and Environmental Management*”, 15(1), pp.1-13
- De Woot P. (2005), « La responsabilité sociale de l'entreprise. Faut-il enchaîner Prométhée ? » *Economica*, (208).
- Dean T. D. et McMullen J. S. (2007), « Toward a theory of sustainable entrapreneurship: reducing environmental degradation through entrepreneurial action » , *Journal of Venturing*, 22 (1), p.50-76.
- Dimbi R., Philippe S. et Thibault C. (2023), « Emergence organisationnelle d'un projet de tiers-lieu porté par un entrepreneuriat collectif et responsable », *Revue de l'Organisation Responsable*, 1(18), p.67-88
- Diop F. F. et Boidin B. (2019), « Quel sens donner à la RSE dans contexte africain ? L'exemple des très petites entreprises au Sénégal », *Management et Avenir*, (109), p.87-



106

- Dubois J.-L. (2009), « La notion de « style » est-elle transposable au développement durable ? » *Revue Transversalité*, p.25-47
- Dupuis J.-C., Haned N. et Lebas C. (2007), « Un état des lieux de l'implication des PME dans le domaine de la responsabilité sociale d'entreprise », *Revue Internationale PME*, 20(3), pp.147-164
- Eisenhardt K. M. (1989), « Building Theories from Case Study Research », *Academy of Management Review*, 14(4), pp.532-550
- Elbousserghini J., Berger-Douce S. et Jamal, Y. (2018), « Dimensions de l'orientation entrepreneuriale et RSE en PME, Illustration à travers une petite et moyenne entreprise marocaine », 16p.
- El Ghazali M., Mbraber F.A. et Byad S. (2019), « La RSE levier de création de valeur pour un entrepreneur », *Revue Marocaine de la Prospective en Sciences de Gestion*, 19p.
- Fondation de l'Entrepreneurship, (2011). Comment les entrepreneurs québécois jonglent-ils avec l'intégration des principes de développement durable ? 25 p.
- Four I., Corbin-Charland O. et Lavoie F. (2016). *Entrepreneuriat et RSE : le point de vue d'entrepreneurs sociaux à Montréal*, 29p.
- Frimousse, S. (2013), « La responsabilité sociétale de l'entrepreneur enraciné, Humanisme et Entreprise », (315), pp.45-60
- Gilormini P. (2009), « L'identité narrative du manager socialement responsable : les apports de la sociologie d'Anthony Giddens », *Revue de l'Organisation Responsable*, 4(1), pp.31-42
- Hlady-Rispal M. et Jousson-Laffitte E. (2015), « La contribution des méthodes qualitatives au développement du champ de l'entrepreneuriat », *Revue de l'Entrepreneuriat*, 14(1), pp.15-40
- Hofstede G., Hofstede G.J. et Minkov, M. (2010), *Cultures et organisations*, Pearson, 3<sup>e</sup> édition, 623p.
- Jolibert A. et Jourdain P. (2006), *Marketing Research : Méthodes de recherche en Marketing*, Dunod, Paris, 603p.

- Khelfaoui M. et Hamidi Y. (2018), « Contribution de l'entrepreneuriat durable à la promotion des produits de terroir (PDT) en Algérie » : cas de la filière oléicole de la région de Tizi-ouzou, *International Journal of Economics and Strategic Management of Business Process*, (14), pp.85-95
- Labelle F., St-Jean E. et Dutot V. (2012), « Les déterminants de l'entrepreneuriat durable : quelques constats auprès d'étudiants universitaires », *La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion* n°XXX-Rubrique, 21p.
- Miles B. M. et Huberman M. A. (2003), « Analyse de données qualitatives », 2<sup>ème</sup> édition, Deboeck, Rue des Minimes, Bruxelles.
- Murillo D., Lozano J.M. (2006), « SMEs and CSR: An approach to CSR in their own words, *Journal of Business Ethics*», (67), pp.227-240
- N'da E.A.E., Domoa C.D.L., Boncori A.-L. et Braune E. (2023), Les modalités d'animation et apports du réseau d'affaires chez les mampreneurs: le cas de la Côte d'Ivoire, *Management international/International Management, Vol.27, Numéro 4*, pp.53-64
- Ngok E.J.F. (2013), « Responsabilité sociale et politique de gestion des ressources humaines dans les PME camerounaises : une étude empirique », *31<sup>ème</sup> Université d'Eté de l'IAS, Université de Mons*
- Obrecht J.-J. et Rarelaht M. (2018), « L'entrepreneuriat soutenable : théorie et récits de vie, critique économique », (31), pp.147-169
- Observatoire des PME européennes (2002), « Les PME européennes et les responsabilités sociale et environnementale », Rapport (4), p.71
- ONU (2020), « L'entrepreneuriat au service du développement durable », Rapport du Secrétaire général, soixante-quinzième session, p.23.
- OSEO (2012), « RSE, source de compétitivité pour les PME », *Edition la documentation française, n°22*
- Ouattara A. (2007), « L'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire, obstacles et opportunités », *Management International, Hiver, 11(2)*, pp.53-64
- Oueghlissi R. (2013), « La RSE et les PME », *Revue Française de Gestion*, (236), p.163-180

- Pépin M., Tremblay M. et Audebrand L.K. (2017), « L'entrepreneuriat responsable : cadre conceptuel et implications pour la formation », p.20
- Persais E. (2020), « L'entrepreneuriat responsable : quels enjeux, quels leviers ? » *Entrepreneuriat et Innovation*, 2(45), pp.10-21
- Petzold S. et Fonrouge C. (2013), « L'entrepreneuriat durable, Nouvel eldorado ? », In C. Léger-Jarniou (Eds.), *Le grand livre de l'Entrepreneuriat* : 307-319. Ed. Dunod,
- Plegat E. (2016), « Management durable vs entrepreneuriat durable : un débat théorique et méthodologique à propos de la mise en œuvre de pratiques durables en PME », *RIODD*, p.36.
- Simen N.S.F. (2024), *Entrepreneuriat et création d'entreprise en contexte africain, L'Harmattan*
- Simen N.S.F. (2023), Résilience économique à travers la fraternité spirituelle : Une étude des mécanismes de solidarité mouride dans l'entrepreneuriat informel au Sénégal, *Revue africaine de management Vol.10, n°1*, pp.13-29
- Sonzai T. (2016), « Déclenchement du processus entrepreneurial en contexte culturel africain : cas de la création d'entreprise », *Revue Internationale des Sciences et Technologies de l'Education*, 005, pp.45-74
- Soro S. A. (2018), « Les facteurs clés de succès de l'accompagnement entrepreneurial en Côte d'Ivoire », *Revue Ivoirienne des Sciences Economiques et de Gestion*, 2, pp.5-27.
- Spence L. (2007), « CSR and small business in a European policy context: the five C's of CSR and small business research, agenda 2007 », *Business and society review*, (112), pp.533-552.
- Steyaert C. et Katz J. (2004), « Reclaiming the Space of Entrepreneurship in Society: Geographical, Discursive and Social Dimension », *Entrepreneurship and Regional Development, An International Journal*, pp.179-196.
- Thiétart R.-A. et al. (2014), « Méthode de recherche en management », Paris, Dunod
- Tilley F. et Parrish B.D. (2009), « Introduction, Greener Management International », *Greenleaf Publishing*, pp.5-11.
- Toa J. E. A. (2018), « Émergence d'une stratégie communicationnelle verte des organisations en Côte d'Ivoire », *Les Incunables, Revue Congolaise des Sciences de l'Information et*

*de la Communication*, n°3, pp.157-176

- Valax, M. Yeo O, A. (2023). « Pratiques de communication interne RSE dans le contexte ivoirien : L'exemple des dirigeants des PME lauréates du « Prix National d'Excellence » ». *AGRH 2023 CONGRES, Oct 2023*, AJACCIO, France. (halshs-04287116)
- Yéo O. A. (2024), « Profil du dirigeant et pratiques de RSE en Côte d'Ivoire », *Question(s) de Management*, n°50, pp.97-107.